



**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Martigny-Croix, le 29 mars 2013

**Mise à l'enquête publique
pour autorisation de bâtir**

L'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

Atelier d'architecture arCH2 Sàrl à Fully pour la construction d'une habitation de 2 appartements sur la parcelle 265 du plan 3 au lieu-dit La Vidondée à Martigny-Croix, zone R3 villa dispersée, coord. 570°10/103'867, propriété de l'hoirie Marcel Terrettaz; dossier déposé le 08.03.2013.

Les oppositions et observations éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, dans les 30 jours, au bureau communal où les plans déposés peuvent être consultés.

L'Administration communale